

Paris, le 29 février 2024,

Madame Rachida DATI
Ministre de la Culture
3, rue de Valois
75001 PARIS

Madame la Ministre,

Comme beaucoup de professionnels du spectacle vivant, nous avons pris connaissance avec beaucoup d'inquiétude du plan d'économies de 95 millions d'€ sur les crédits du programme budgétaire 131 de votre ministère, très majoritairement consacré au soutien au spectacle vivant.

Dans un secteur connaissant une forte précarité, les auteurs, qui ne bénéficient pas des protections de l'assurance-chômage, sont souvent ceux qui sont les plus à risque. Rarement rémunérés au titre de la création d'une œuvre, leurs ressources sont liées à la diffusion de leurs œuvres, et notamment à travers les droits versés par la SACD.

La période du Covid-19, pendant laquelle le ministère de la Culture a joué un rôle important à travers les fonds d'urgence et de compensation des pertes de ressources qu'il a mis à notre disposition et dont la SACD a été l'opérateur, a témoigné de la fragilité de la situation de bien des auteurs et autrices.

Dans ce contexte, toute mesure d'économie qui viendrait impacter directement ou indirectement les processus de création, de production et de diffusion des œuvres contemporaines écrites et/ou mises en scène par des auteurs vivants aurait des conséquences à la fois sur la vitalité de la création, sur le rôle important de la culture dans les territoires et naturellement, sur les rémunérations des créateurs et leur possibilité de créer.

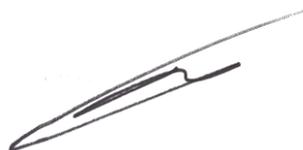
De telles perspectives nourrissent des inquiétudes légitimes qu'il nous semble urgent de relayer auprès de vous, faute de connaître à ce stade avec précision la ventilation des économies projetées.

Nous avons entendu vos déclarations ce matin sur les antennes de France Culture dans lesquelles vous avez exprimé votre souhait de faire peser l'effort sur les réserves de précaution déjà constituées et pris l'engagement de continuer à soutenir le spectacle vivant sans qu'un euro ne vienne à manquer dans les territoires.

Le Directeur Général

Tout en prenant bonne note de ces déclarations, nous voulions vous redire les attentes fortes des auteurs à l'égard de la politique de soutien du ministère au spectacle vivant et leur attachement à un engagement pérenne en faveur de la création et de la diffusion du spectacle vivant, dans toute sa diversité, dans tous ses répertoires et sur tout le territoire national.

Vous remerciant par avance de l'attention bienveillante que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma haute considération.



Pascal ROGARD